



AMBASSADE DE FRANCE AU SENEGAL

*Service de Coopération
et d'Action Culturelle*

Pôle de la Coopération Non Gouvernementale
Bureau des ONG (Tél. 839.53.27)
Dossier suivi par : Ch. Cornier / A.S Jouanneau

FICHE DE SYNTHÈSE - PROJET PORTE PAR UNE ASI FRANÇAISE

Titre du projet : Projet d'équipements en éoliennes de 10 puits de brousse de la zone de Nguekokh

Nom de l'organisme demandeur : Association Chênes et Baobabs

Localisation exacte du projet : Région de Thiès, département de Mbour, commune de Nguekokh (villages de Kob Gayane, Keur Mbaye Dayanel, Keur Bakary, Siw, Taye) et communauté rurale de Sindia (villages de Ndiogoye, Caritas, Tanguiss, Tène-Toubab, Sinthiane)

Durée du projet : 14 mois

Coût total du projet : 171 060 €

Montant de la subvention demandée au MAE : 75 000 €

1. Titre du projet

Projet d'équipements en éoliennes de 10 puits de brousse de la zone de Nguekokh.

2. Nom et coordonnées de l'organisme demandeur

Association Chênes et Baobabs Solidarité Bourbonnais Sénégal
Le Bourg - 03350 Louroux-Bourbonnais
Tél. : 06.82.14.85.95
chenes.baobabs@wanadoo.fr / presidentdecetb@yahoo.fr

3. Localisation exacte du projet

Région de Thiès, département de Mbour, commune de Nguekokh (villages de Kob Gayane, Keur Mbaye Dayanel, Keur Bakary, Siw, Taye) et communauté rurale de Sindia (villages de Ndiogoye, Caritas, Tanguiss, Tène-Toubab, Sinthiane).

4. Calendrier prévisionnel

Octobre 2007 – Décembre 2008 (14 mois).

5. Objet du projet

En 2002, l'association Chênes et Baobabs a bénéficié d'un cofinancement du Ministère français des Affaires étrangères à hauteur de 76.225 € pour la construction du Centre International d'Accueil et de Formation de Nguekokh. L'objectif du centre est d'offrir des formations, de développer les échanges interculturels Nord-Sud.

L'association oeuvre depuis septembre 2002 à améliorer les conditions de vie des membres du GIE des Eleveurs de zébus de la région de Nguekokh par la construction d'un hangar agricole destiné au stockage des aliments, la mise à disposition d'un vétérinaire durant deux ans, et la mise en place d'une unité de transformation laitière. En 2004, face aux déficits pluviométriques répétés, a émergé de la part du GIE la demande d'un moyen de pompage mécanisé. Des puits ont en effet été creusés dans la zone, alimentant en eau potable une population estimée à 3.500 personnes, plus le bétail. Mais la procédure de remontée de l'eau, située à des profondeurs de 10 à 20 mètres, à l'aide d'une outre en caoutchouc rend la corvée d'eau pénible, notamment pour les femmes.

L'équipement des puits d'un système de remontée d'eau mécanique, l'adjonction de panneaux lumineux destinés à éclairer le site et la construction de réservoirs de stockage doivent transformer ces ouvrages de captage en outils de développement performants et économiques. L'aménagement de zones de cultures agricoles maraîchères et fourragères irriguées est ainsi destiné à procurer une amélioration radicale des conditions de vie des populations locales.

Le projet de Chênes et Baobabs souhaite s'inspirer du projet Alizés mené par le GRET (phase I de 2000 à 2002, phase II en cours d'exécution) dans les régions de Saint Louis et de Louga. L'objectif de ce projet porté par une ONG française en partenariat étroit avec les Agences Régionales de Développement et un bureau d'études, est de mettre en place des points d'eau potable d'accès facile et de débit suffisant par la réalisation de stations de traitement d'eau, de réseaux de distribution et de systèmes éoliens de pompage.

6. Partenaires locaux impliqués

- Mairie de la ville de Nguekokh ;
- Conseil rural de Sindia ;
- GIE des Eleveurs de zébus de la région de Nguekokh et environs ;
- Chefs des 9 villages concernés.

Objectif général

Contribuer à l'effort national de réduction de la pauvreté et de protection de l'environnement par les populations locales en mettant l'accent sur les activités d'association, d'intensification, de diversification et de modernisation de l'agriculture et de l'élevage.

8. Objectifs spécifiques

- OS1. La sédentarisation des éleveurs ;
- OS2. La sauvegarde de l'environnement par des méthodes d'exhaure fiables et non polluantes ;
- OS3. Le développement d'activités agricoles pour l'alimentation des familles et du bétail ;
- OS4. La scolarisation des enfants libérés du puitsage et de la surveillance des troupeaux ;
- OS 5. La création d'une micro économie basée sur la multiplication des activités ;
- OS6. La revitalisation de la forêt de baobabs provoquant à long terme un reboisement de la zone ;
- OS7. La propagation de systèmes utilisant des énergies renouvelables.

9. Résultats attendus et activités prévues pour chacun

R1. La production de légumineuses et de cultures fourragères a redémarré

- Diversification de l'alimentation ;
- Vente d'une partie de la production sur les marchés de la région ;
- Abandon de la transhumance.

Activités correspondantes :

- Parcage des troupeaux ;
- Définition de la répartition des parcelles par le comité de gestion ;
- Installation des clôtures en barbelés ou végétales ;
- Formation agricole des bénéficiaires ;
- Ensemencement des légumes ;
- Si nécessaire, extension des espaces dédiés aux cultures fourragères.

R2. Le fonctionnement des éoliennes installées sur les puits est bien maîtrisé

- Le fonctionnement des éoliennes ne nécessite aucun achat d'énergie ;
- Les pannes occasionnelles sont réparées sans délai.

Activités correspondantes :

- Formation des fontainiers et des membres des commissions de maintenance au fonctionnement et à la maintenance des machines.

R3. La production laitière et de viande a augmenté et se diversifie

- Amélioration du rendement laitier.

Activités correspondantes :

- Formation des membres du village aux méthodes de fabrication et aux normes d'hygiène à respecter ;
- Détermination du lieu d'implantation d'une ou deux Unités de Transformation Laitière supplémentaires.

R4. Les enfants déscolarisés retournent à l'école

- Le taux d'analphabétisme des filles diminue dans la zone.

Activités correspondantes :

- Organisation d'une campagne d'information pour la scolarisation des enfants ;
- Création d'une école primaire supplémentaire ;
- Renforcement des capacités d'accueil de la classe de soutien scolaire de Chênes et Baobabs.

R5. La relance économique de la zone profite aux artisans de la région

R6. L'environnement est préservé

- La forêt de baobabs retrouve une croissance régulière et crée une bulle verte favorable à l'installation d'un micro climat.

Activités correspondantes :

- Extension de la pépinière de baobabs créée par l'association ;
- Organisation dans les écoles et collèges de la région d'actions pédagogiques d'initiation à l'environnement (découverte de forêts de baobabs, techniques de pépinière et de reboisement, etc.) ;
- Négociation entre les éleveurs et les autorités locales de Nguekokh et de Sindia d'une convention définissant des zones de non pâturage.

10. Bénéficiaires ou public cible

Les bénéficiaires directs sont les habitants des villages concernés, estimés à environ 3500 personnes.

11. Moyens humains (expatriés et locaux) et techniques utilisés

- Moyens humains :

Personnels basés en France:

- 1 chef de projet ;
- 1 bénévole ;
- 1 technicien (pompe solaire) ;
- le responsable de l'association.

Personnels locaux :

- 1 technicien agricole et vétérinaire ;
- 1 coordinateur ;
- 1 secrétaire ;
- membres de l'association.

- Moyens matériels et techniques :

- 1 véhicule minibus ;
- Moyens du Centre International d'Accueil et de Formation mis en place par l'association à Nguekokh : case de réunion, salle informatique, unité de restauration, cases et dortoirs d'hébergement ;
- 1 Unité de Transformation Laitière ;
- 1 hangar agricole.

12. Modalités de mise en œuvre

La méthodologie proposée repose sur l'appropriation des infrastructures par tous les membres de la communauté, bénéficiaires, usagers et clients.

- Création d'un comité de pilotage comprenant les représentants de l'ONG Chênes et Baobabs, du bureau d'études SEMIS, des partenaires financiers et institutionnels, des autorités locales et nationales ;
- Information des responsables locaux des Communautés rurales et voyage d'information dans la région de Saint Louis pour bien appréhender les réalisations effectuées dans ce domaine et l'impact sur les populations ;
- Etude technique de chaque puits (niveau de l'eau, besoins en eau, potabilité, position de l'ouvrage) et étude sur le potentiel éolien ;
- Information des populations sous la direction des chefs de village afin de restituer l'expérience acquise sur d'autres projets similaires et signature par les villageois d'un pacte d'engagement prononçant le début des travaux ;

- Création d'une association des usagers qui recense le nombre de foyers dans chaque village, également chargée d'élire un comité de gestion ;
 - Création d'un comité de gestion par village, qui gère le fonctionnement des équipements, les produits de la vente de l'eau, l'observation des règles d'hygiène sur l'utilisation de l'eau, l'avis des habitants sur le service de l'eau, etc.
- La signature de l'acte d'engagement des villages prononce le début des travaux. L'équipe projet aura suivi tous les stades préliminaires à titre de conseil et d'appui aux responsables locaux.

13. Conditions de pérennisation de l'action après sa clôture

Le principal facteur de pérennité tient dans l'appropriation du matériel par les bénéficiaires et leur capacité à en gérer l'entretien et le fonctionnement.

Sur le plan technique, le matériel choisi appartient en propre à la communauté qui dispose ainsi des moyens d'exploiter efficacement le matériel. Au plan économique, le projet va permettre de développer un secteur d'activités encore à l'état latent dans la zone. Le programme de formation à la gestion de l'eau et aux techniques agricoles prépare les acteurs locaux à une gestion de plus grande envergure. Les retombées de ces activités vont procurer des revenus croissants aux familles. Une fois les ouvrages de captage mis en place sur les puits de 10 villages débute un travail d'accompagnement du GIE des éleveurs par l'association.

Un projet de mise en valeur du domaine agro-sylvo-pastoral de la zone sera élaboré à la moitié du projet éolien de façon à coordonner avec les autorités sénégalaises les actions à entreprendre en matière de formation agricole, de gestion efficace du domaine forestier et de l'élevage.

14. Cohérence de l'action par rapport aux politiques nationales existantes dans le domaine couvert

Le Sénégal considère le développement rural comme un axe central de sa politique. Le respect de l'environnement, l'accès à une eau de qualité, la diversification des productions, la formation des acteurs ruraux sont des dominantes de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo Pastorale (LOASP), promulguée en 2004. Un développement maîtrisé des zones rurales doit favoriser la création d'un tissu social diversifié, profitant de fait à l'artisanat et à l'industrie. Le domaine d'intervention du projet entre en adéquation avec la politique menée par le gouvernement, par la mise à disposition d'une eau abondante au moyen d'un système d'exhaure autonome non polluant, l'information des populations à des principes sanitaires de base, leur formation à la maîtrise du matériel et aux connaissances agricoles.

15. Cohérence de l'action par rapport aux actions bilatérales françaises menées dans le pays

La France est partenaire du NEPAD dont trois des objectifs viennent résumer les finalités du projet, à savoir : soutenir le développement agricole, améliorer la gestion des ressources en eau, promouvoir une gestion durable des ressources naturelles. La Coopération française mène au Sénégal des actions dans les domaines de l'environnement, de l'agriculture et du développement rural.

16. Budget total prévisionnel annuel et global en euros

Montant total du projet : 171 060 €
Montant de la requête : 75 000 €

	Montant	Etat d'avancement
Ressources propres d'origine privée :	26 060 €	
- Participation des villages	12 570 €	Acquis
- Chênes et Baobabs	8 490 €	Acquis
- Donateurs	5 000 €	Sollicité
Ressources d'origine publique :	70 000 €	
- Agence de l'eau Loire Bretagne	70 000 €	Acquis
Contribution du MAE	75 000 €	Sollicité
Total	171 060 €	